



CONSEIL CONSULTATIF DE L'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Ville de Bruxelles

PV de la séance plénière du 27 novembre 2019

Présents: Madame Julie Tessuto (Vie féminine - Maison Mosaïque de Laeken), Madame Pierrette Pape (isala asbl), Madame Irene Zeilinger (Garance asbl), Monsieur Dominic Brumagne (Femmes Prévoyantes Socialistes), Madame Sophie Dupaquet (asbl BRAVVO), Monsieur Nicolas Gheude (collaborateur de l'échevin en charge de l'égalité des chances).

Excusés: Monsieur Khalid Zian (Echevin en charge de l'Egalité des Chances) ; Madame Marie Vermeiren (Elles tournent), Madame Marcela de la Peña Valdivia (Le Monde selon les Femmes), Madame Eveline Chiau (Zijkant), Madame Delphine von Kaatz (Rainbowhouse), Monsieur Gaëtan Raes (CPAS de Bruxelles), Madame Maria Miguel-Sierra (La voix des femmes).

Secrétariat: Mme Barbara De Witte pour la Cellule Égalité des chances

1. Manifestation « Reclaim the Night ».

Le 31 mars 2018 a eu lieu la manifestation « Reclaim the Night » sur le territoire de la Ville de Bruxelles. Cette manifestation était menée par des femmes et personnes trans* pour se réapproprier les espaces publics dont elles se sentent souvent exclu.e.s.

Les manifestant.e.s ont été interpellé.e.s par la police parce qu'il s'agissait d'une manifestation non-autorisée :

- ✓ Plusieurs ASBL ont condamné la manière dont les arrestations ont eu lieu. L'intervention des forces policières face à l'organisation de la manifestation non-autorisée du 31.03.2018 pose un certain nombre de questions. Les moyens employés ayant été qualifiés de discriminants, violents et intimidants par les associations présentes sur place. Les associations ont adressé un courrier au Bourgmester et à l'Echevin de l'Egalité des Chances en date du 08.05.2018 pour demander une enquête à ce propos. Le courrier demandait de mettre en place des mesures pour éradiquer tout procédé sexiste, raciste ou LGBTophobes dans le traitement des personnes en état d'arrestation.
- ✓ Il peut sembler paradoxal de devoir obtenir une autorisation pour occuper l'espace public alors que l'objectif de la manifestation est de pouvoir se réapproprier l'espace public. Les associations estiment que d'autres manifestations spontanées (et donc non-autorisées) ont eu lieu sur le territoire de la Ville sans intervention de la police. Cependant, il est évident que pour rester dans un cadre légal et afin de faciliter la légitimation et la bonne gestion des manifestations par la commune, il est primordial d'avoir *at minima* une démarche d'information auprès de celle-ci.



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Organisation • Departement Organisatie

Cellule Egalité des chances • Cel Gelijke Kansen

Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel

T. 02 279 21 50 - egalitedeschances@brucity.be • www.brussel.be

- ✓ Les associations témoignent aussi de difficultés à obtenir l'autorisation pour des trajets de manifestations qui offrent une visibilité importante (comme par exemple le blocage de la petite ceinture). Elles estiment généralement être relayées ou redirigées dans des petites rues. Ici encore une négociation entre organisatrices.eurs et pouvoirs communaux pourrait se faire en amont (p.e. lors des demandes d'autorisations) pour demander une visibilité maximale et faciliter le bon déroulement de ces mobilisations démocratiques.

Le cabinet en charge de l'égalité des chances se chargera de retransmettre les débats du CCEFH au cabinet du Bourgmestre en vue d'une éventuelle rencontre à ce sujet.

2. Action vie féminine du 25.11

A l'occasion du 25 novembre, Journée Internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, le réseau *Vie féminine* a souhaité manifester au sein même des maisons communales et hôtel de ville et remettre symboliquement aux autorités locales de plusieurs communes des calicots et des gerbes de fleurs en mémoire des victimes de féminicides en Belgique. Un courrier, rédigé par l'entité régionale, a également été remis aux élus présents. A Bruxelles, ce sont les femmes de la maison mosaïque de Laeken qui ont été reçues à l'Hôtel de Ville de Bruxelles par l'échevin en charge de l'égalité des chances.

Le Conseil Consultatif demande d'avantage de ponts entre élus et tissu associatif sur les questions d'égalité des femmes et des hommes. Partant du constat qu'un travail continu de déconstruction de stéréotypes à tout niveau des administrations et des autorités locales est toujours d'actualité et que d'avantage de ponts entre élus et tissu associatif peuvent être créés ; Il est proposé d'inviter, lors des prochaines séances plénières du CCEFH, un.e élu.e de la Ville de Bruxelles afin d'adresser directement les problématiques liés aux champs de compétences de ces derniers et d'identifier ensemble des objectifs et des actions spécifiques pour lutter contre les inégalités femmes-hommes.

3. Fonctionnement CCEFH

Le point précédent a donné lieu à rediscuter du fonctionnement du CCEFH. Le manque de dynamisme des dernières années pourrait être expliqué par la méconnaissance des outils dont dispose le Conseil, du manque de maîtrise des compétences communales ainsi qu'un manque de visibilité des actions entreprises au niveau de la Ville en matière d'égalité femmes-hommes. Afin de redynamiser le Conseil, il a été décidé pour 2020 de :

- ✓ **Fixer un calendrier** dès le début de l'année pour bloquer les agendas de chacun.e. 4 dates seront proposées à cet effet par la cellule égalité des chances d'ici la fin de l'année 2019 ;
- ✓ **Identifier des priorités** de champs d'action et inviter les élus et représentants des services administratifs concernés aux séances qui adresseront ces points. Pour l'année 2020, le CCEFH demande à rencontrer : le Bourgmestre afin d'adresser la sécurité ; la Présidente du CPAS ; l'échevine en charge de l'instruction public et de la jeunesse ; les instances en charge des différentes solutions d'hébergement ; l'échevin en charge de la mobilité ;

- ✓ **Organiser des groupes de travail** en fonction des objectifs et actions identifiées en séances plénières ;
- ✓ A la mi-année, **présenter l'état des lieux du plan d'action de la Ville en matière d'égalité femmes-hommes**. Une 3^{ième} évaluation de ce plan est prévu à l'été/automne. Le CCEFH avait bien été consulté en 2014 lors de l'élaboration de ce plan mais n'a plus été impliqué dans la mise en œuvre ou dans l'évaluation de celui-ci. C'est donc une opportunité analyser le contenu actuel et pour émettre des recommandations en vue d'une modification future.

4. Semaine des Droits des Femmes 2020 (SDDF2020)

La cellule égalité des chances a présenté le concept de la campagne qui accompagnera la SDDF2020.

Plusieurs idées d'actions à réaliser dans le cadre de la SDDF2020 ont été soumises par le CCEFH. L'une d'elle consiste à faire un focus sur la dynamique entre les élus et leur entourage – l'initiative peut être intéressante et peut s'avérer féconde si elle reste dans un optique positive et constructive plutôt que sous forme d'une dénonciation de « mauvais comportements ». De même la campagne de communication qui encadre cette action doit assurer que l'on s'adresse à toutes et tous / au public dans son ensemble.

La cellule égalité de chances a pris bonne note des propositions dans leur ensemble et en étudiera la faisabilité en fonction du temps et des ressources disponibles.

5. Divers

Le Conseil consultatif propose de mettre les drapeaux en berne sur tous les bâtiments de la Ville à l'occasion du 25.11.2020 (et des années suivantes) pour marquer le soutien de la Ville à la lutte contre les violences faites aux femmes et en mémoire aux victimes. Proposition qui sera relayée par l'Égalité des Chances.

La possibilité d'illuminer l'Atomium en orange pour le 25.11.2020 sera également mise à l'étude et relayée.